

# PROJET DE TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2021

**Demande d'estimation de travaux délégués au SDESM**



## COUPON REPONSE

**AVANT LE  
30 JUIN 2020**

À renvoyer au SDESM à [eclairagepublic@sdesm.fr](mailto:eclairagepublic@sdesm.fr) et/ ou par courrier au  
1 rue Claude Bernard 77000 LA ROCHETTE

Date de la demande : ...../...../20.....

Commune de : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Coordonnées téléphoniques : .....

Courriel : .....

**LIEU(X) ET/OU RUE(S) CONCERNÉE(S) A ETUDIER :**

.....  
.....

Type(s) de travaux :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Extension de réseau             | <input type="checkbox"/> Rénovation éclairage extérieur sportif |
| <input type="checkbox"/> Création de points lumineux     | <input type="checkbox"/> Mise en valeur du patrimoine           |
| <input type="checkbox"/> Rénovation de points lumineux   | <input type="checkbox"/> Armoires de commande                   |
| <input type="checkbox"/> Mât solaire ou centrale solaire | <input type="checkbox"/> Autre : .....                          |

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la correspondance avec les «Référénts éclairage public» au sein des collectivités adhérentes (évaluation des travaux et des besoins) et le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou de mesures précontractuelles.

Les données ne sont destinées qu'aux services du SDESM et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée d'un an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [eclairagepublic@sdesm.fr](mailto:eclairagepublic@sdesm.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.